

Dans la « société d'individualisme », chacun agit pour maximiser les intérêts personnels et la liberté personnelle. Selon ce critère, l'individu est une fin en soi et la société n'est qu'un moyen pour y parvenir. Comme la loi est également un outil pour protéger les intérêts personnels. Par contre, l'individualisme à l'extrême pourrait être égoïste, exclure les autres et même nuire à l'intérêt national pour l'intérêt personnel.

Mais la « société d'individualisation » ne remet pas clairement en cause le lien social. L'individu peut choisir son style de vie préféré, par exemple, le métier, la style vestimentaire, l'habitude alimentaire qu'il aime, pour chercher sa réalisation personnelle dans des liens sociaux solidaires.

Par conséquent, il y a une grande différence entre la « société d'individualisme » et la « société d'individualisation ».